

FICHE D'INSCRIPTION

CIRCUIT : INDE DU SUD

Du 12 mars au 24 mars 2020

DÉSIGNATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	TOTAL TTC
Forfait chambre double 13 Jours /12 nuits 2775 euros / personne		
Forfait chambre single 13 Jours /12 nuits 3205 euros		
Cotisation annuelle à l'Association Voyageur Solidaire	60 euros	
Règlement virement bancaire	Acompte de 40%	
Tous les forfaits sont assurances incluses; annulation, rapatriement, bagages	Solde avant le 10 février 2020	

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

MODALITÉS DE RÈGLEMENT:

Paiement de la cotisation annuelle à l'association Voyageur Solidaire: 60 euros par personne
Paiement d'un acompte de 40% par personne (non remboursable) à nous adresser lors de l'inscription
Solde à régler au plus tard 30 jours avant le départ sans rappel de notre part.



FICHE D'INSCRIPTION

MODE DE RÈGLEMENT

Virements bancaires sur le compte de Voyageur Solidaire

IBAN	CODE BIC
FR7616798000010000135280201	TRZOFR21XXX

Banque	Guichet	N° de compte	Clé
16798	00001	00001352802	01

Espèces (dans la limite de 1 000 euros par dossier, 30 euros de frais si mandat postal).
Carte bancaire (merci de nous appeler afin de procéder au débit à distance)

FORMALITÉS

Passeport en cours de validité + visa obligatoire. Les personnes arrivant sans visa en cours de validité sont refoulées par les autorités indiennes. Les étrangers doivent remplir les conditions pour lesquelles un type de visa leur a été attribué, la date d'expiration du passeport doit être postérieure d'au moins 6 mois à la date de fin de validité du visa.

E-VISA : Il ne s'agit pas d'un visa à l'arrivée et certaines démarches doivent être entreprises en France pour son obtention. Afin de prendre connaissance de la marche à suivre, et effectuer votre demande de visa, nous vous invitons à visiter le lien officiel suivant : <https://indianvisaonline.gov.in/visa/tvoa.html> La démarche se fait en 4 étapes : 1) application sur le site, 2) paiement en ligne, 3) réception de l'e-visa puis 4) Vol pour l'Inde (vous devrez montrer votre e-visa à votre arrivée aux douanes indiennes). Informations : vous pouvez contacter la société VF Services (<http://www.vfs-in-fr.com/>). La société VF Services (UK) Limited a été officiellement accréditée par l'Ambassade de l'Inde pour traiter la réception des dossiers de demande de visa, la collecte des paiements et la restitution des passeports aux requérants. Il faut prévoir environ une dizaine de jours pour l'obtention du visa, entre le jour de dépôt du dossier et son retrait.

LANGUES

Anglais. Durant la cure un traducteur français peut être avec vous pour les explications. (option à commandé lors de la réservation)



Contact



Sylvie Gourgeon
Présidente fondatrice

email : sgourgeon@voyageur-solidaire.com
Téléphone par Whatsapp si possible : 00 33 06 63 94 94 33